

le moment de la discuter, mais j'y reviendrai plus tard si j'ai l'avantage d'être présent lorsque le sujet reviendra devant la Chambre. Mon honorable ami le chef de l'opposition, a dit qu'il n'approuvait pas l'idée de convoquer le Parlement si la guerre se déclarait et que cette idée n'était approuvée par personne, et je crois que c'est très vrai. Toute personne qui réfléchirait un instant n'osera prétendre que si l'on nous fait la guerre, nous devons, avant de nous défendre, convoquer le Parlement. Mais il a appuyé sur un point que je veux soumettre à l'attention de cette Chambre; les conséquences énormes du pas que nous faisons aujourd'hui. Je développerai ce point, et je m'abstiendrai de toute autre remarque à cet état préliminaire du bill. Je dis que si la Grande-Bretagne se met en guerre, que ce soit pour supprimer une insurrection dans les Indes ou se défendre contre les attaqués de pays étrangers, ou que la guerre lui vienne par ses nombreux traités ou alliances, du moment que la guerre sera déclarée, si nous réussissons à mettre à exécution ce plan et ce projet formés d'une façon générale par la conférence impériale, nous sommes en guerre. On dit que la chose est absolument nécessaire et inévitable. Je le nie. Je parle présentement de guerre seulement, et je le nie. Je ne suis pas seul de cet avis, parce qu'il sera prouvé ici que des hommes d'Etat d'une grande réputation, des patriotes qui connaissaient les besoins de notre pays, ont prétendu que sous le régime tel qu'il a existé dans le passé, nous ne sommes pas nécessairement impliqués dans les guerres de l'Angleterre avec l'étranger. Je lirai devant cette Chambre, lorsque le temps en sera arrivé, un mémoire très bien fait, envoyé par le ministre Macdonald-Sicotte à l'Angleterre, en réponse à une demande du duc de Newcastle de lever 50,000 soldats dans notre pays, et dans ce document, il est clairement démontré que l'adoption de la proposition du duc de Newcastle devait nous rendre, dans une certaine mesure, responsables de toutes les guerres dans lesquelles l'Angleterre serait engagée.

Mais je veux faire remarquer ceci: les membres de cette Chambre ne voient-ils pas—cela a été dit au cours de cette discussion—que si nous adoptons cette politique, nous deviendrons responsables conjointement et séparément avec les îles britanniques, de toute la politique étrangère de l'empire, et, remarquons-le bien, sans avoir aucune voix délibérative dans l'orientation de cette politique. Les premiers mots que le très honorable secrétaire d'Etat adressait à la conférence de 1907, ont été ceux-ci, et chaque représentant du gouvernement anglais présent à cette conférence a parlé du commencement à la fin dans le même sens. Le secrétaire d'Etat a dit: "le très honorable sir Wilfrid Laurier nous a parlé de l'invitation que nous vous

avons faite d'assister à nos conseils. C'est ce que nous voulons. Nous ne pouvons pas vous demander aisément de vous charger avec nous du fardeau de la défense; nous ne pouvons pas déceimment le faire sans vous inviter à participer à l'orientation de notre politique et à prendre part à notre diplomatie. Comment se fait-il que ce côté le plus vital des projets de défense impériale ait été omis? Comment serons-nous dans cette situation que toute la politique étrangère de l'empire sera réglée, formée et exécutée par Downing Street, par des hommes absolument sous la dépendance des électeurs des îles britanniques, et que nous, sujets anglais comme ces électeurs, allons être placés sur un pied différent; que nous n'aurons pas voix dans la formation de cette politique, que nous devons être responsables de tout sans avoir rien à dire dans la conduite de ces affaires? N'est-ce pas ce qui, dans plus d'une occasion—j'ai mentionné seulement la principale—a été déclaré à cette conférence, et déclaré non seulement par des délégués des colonies mais par des hommes qui savaient que le peuple anglo-saxon, ne tolérerait jamais d'être taxé sans être représenté. Monsieur l'Orateur, s'il n'y avait pas d'autres raisons que celle-ci, mais il y en a plusieurs autres—ce serait un vice mortel dans cette politique. Mon très honorable ami a, dans plus d'une occasion, parlé de Paul de Tarse. Paul était un citoyen romain par une faveur spéciale, et à cette époque cette faveur spéciale n'était pas accordée à tout le monde. Mais Rome qui commençait à faiblir recrutait sa force et ses légions dans les provinces éloignées où il n'y avait pas de citoyens romains. Rome allait chercher dans ses provinces, ses soldats, ses gladiateurs et ses armées pour résister aux invasions des barbares. Et ces hommes qui ont retenu le flot grossissant de l'invasion, n'étaient pas des citoyens romains; Rome ne les consultait pas dans sa politique. Et ce ne fut que deux ou trois siècles après Paul de Tarse, que Caraculla, voyant que l'empire romain se désagrégeait, constitua une citoyenneté générale romaine qui accordait à tous les habitants de l'empire la pleine jouissance des droits du citoyen romain. Ce que l'on nous propose aujourd'hui ici, c'est une invitation à nous charger de la responsabilité de la politique, de la diplomatie, de traités et d'alliance dont nous ne connaissons rien, sur lesquels nous n'avons aucun contrôle, et qui sont formulés par des hommes excellents, sans doute, mais par des hommes qui ne sont pas responsables envers nous.

Et l'on nous demande d'assumer toutes ces responsabilités sans nous accorder les privilèges de la représentation. Je ne par-